

Communiqué de Presse

Naissance de TechnipFMC à la suite du rapprochement entre Technip et FMC Technologies

LONDRES, PARIS et HOUSTON, 17 janvier 2017 – TechnipFMC (NYSE et Euronext : FTI) annonce aujourd’hui le lancement de ses activités en tant qu’entreprise unique, à la suite de la fusion entre Technip et FMC Technologies. Ce rapprochement donne naissance à un nouveau leader mondial des projets, des technologies et des systèmes dans le secteur du pétrole et du gaz, visant à optimiser les performances de l’industrie mondiale de l’énergie.

Mener le changement dont l’industrie a besoin

Au-delà des exigences auxquelles fait face aujourd’hui l’industrie du pétrole et du gaz, une amélioration significative et durable de la rentabilité des projets est nécessaire en vue de développer les ressources difficiles d’accès. Un changement est crucial - aujourd’hui plus que jamais.

TechnipFMC est bien placée pour relever ce défi et mener cette transformation. En réunissant des compétences complémentaires et des technologies innovantes, l’entreprise est en mesure d’accroître l’efficacité des projets, d’en réduire les coûts et les délais. Son offre s’étend de la conception des projets à leur livraison et au-delà. Que les clients aient besoin d’une offre complète ou d’une solution spécifique, TechnipFMC est positionnée pour améliorer la rentabilité des projets dans les domaines du subsea, de l’onshore/offshore et des opérations de surface, posant ainsi les fondations d’un succès durable.

« Ce jour marque un tournant pour TechnipFMC et nos collaborateurs, déclare Thierry Pilenko, Président exécutif de TechnipFMC. « Formant désormais une seule et même entreprise, nous sommes en mesure d’améliorer la viabilité des projets pétroliers et gaziers, créant ainsi de la valeur pour nos clients et nos actionnaires. Résolument tournée vers l’innovation et l’efficacité, TechnipFMC continuera à créer des solutions optimisées en termes de coût pour les années à venir ».

Combiner les compétences et les technologies pour ouvrir de nouvelles opportunités

Issue du rapprochement de deux leaders du marché aux compétences et aux technologies complémentaires, l’entreprise s’appuie sur une implication en amont des projets et sur des solutions intégrées, pour simplifier l’architecture des champs et la

prise de décision. TechnipFMC est convaincue de l'importance de l'innovation, d'une conception plus intelligente des solutions, et de méthodes de travail plus fluides.

Doug Pferdehirt, Directeur général de TechnipFMC, déclare : « A présent que notre fusion est conclue, TechnipFMC bénéficie d'un positionnement unique pour offrir de nouvelles opportunités à ses clients, afin d'améliorer la rentabilité de leurs projets. Nous le ferons, en développant une culture fondée sur la remise en question des pratiques et de nouvelles façons de travailler. C'est un honneur pour moi de diriger ces équipes de collaborateurs talentueux désormais réunies ; je suis impatient à la perspective de construire ensemble l'avenir de TechnipFMC ».

Négociation du titre en bourse

Les actions TechnipFMC commenceront à être cotées aujourd'hui sur le New York Stock Exchange et sur Euronext Paris, sous la dénomination FTI.

Selon les termes de l'accord de fusion, les actionnaires de FMC Technologies ont reçu 1,0 action de la société fusionnée pour chaque action existante de FMC Technologies ; les actionnaires de Technip ont reçu 2,0 actions de la société fusionnée pour chaque action existante de Technip.

Marque et ambition

TechnipFMC a dévoilé aujourd'hui sa nouvelle identité de marque et son nouveau logo. Ces derniers reflètent le rapprochement et l'intégration de deux entités reconnues en une seule entreprise audacieuse et résolument tournée vers l'avenir. TechnipFMC entend avancer avec pour raison d'être : combiner son savoir-faire, ses capacités et sa détermination afin d'améliorer la rentabilité économique des projets de ses clients. Elle porte aussi une vision : optimiser la performance de l'industrie mondiale de l'énergie.

[Pour plus d'information, télécharger le dossier de presse sur le site TechnipFMC.com.](#)

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà.

Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Nos 44 000 collaborateurs sont tous guidés par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site TechnipFMC.com et suivez-nous sur Twitter [@TechnipFMC](https://twitter.com/TechnipFMC).

###

Contacts

Relations investisseurs

Matt Seinsheimer
Vice President Investor Relations
Tel : +1 281 260 3665
Email : [Matt Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer@TechnipFMC.com)

Aurelia Baudey-Vignaud
Senior Manager Investor Relations
Tel : +33 1 85 67 43 81
Email : [Aurelia Baudey-Vignaud](mailto:Aurelia.Baudey-Vignaud@TechnipFMC.com)

James Davis
Senior Manager Investor Relations
Tel : +1 281 260 3665
Email : [James Davis](mailto:James.Davis@TechnipFMC.com)

Relations publiques

Christophe Belorgeot
Vice President Corporate Communications
Tel : +33 1 47 78 39 92
Email : [Christophe Bélorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot@TechnipFMC.com)

Laure Montcel
Senior Manager Public Relations
Tel: +33 1 49 01 87 81
Email: [Laure Montcel](mailto:Laure.Montcel@TechnipFMC.com)

Lisa Adams
Senior Manager Digital Communications
Tel : +1 281 405 4659
Email : [Lisa Adams](mailto:Lisa.Adams@TechnipFMC.com)

Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du *United States Securities Act* de 1933 tel que modifié et de l'article 21E du *United States Securities Exchange Act* de 1934 tel que modifié.

Les mots tels que « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « peut », « estimer », « perspectives », ou des expressions similaires, visent à identifier des déclarations prospectives, qui ne sont par nature généralement pas des données historiques. De telles déclarations prospectives comportent d'importants risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques ainsi que des attentes ou des projections actuelles, et comprennent notamment les facteurs importants et connus suivants :

- les risques associés aux passifs fiscaux, en ce compris le risque de réforme du droit fiscal fédéral des Etats-Unis d'Amérique ou du droit fiscal international ou de l'interprétation qui en est faite ;
- le risque que les nouvelles activités ne soient pas intégrées avec succès ou que la société combinée ne réalise pas les économies de coûts, la valeur de certains actifs fiscaux, les synergies ou la croissance estimées, ou que ces avantages prennent plus de temps que prévu à se réaliser ;
- les risques liés à des coûts d'intégration imprévus ;
- la dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information et leur intégration ;
- la réduction des dépenses des clients ou les retards de paiement des clients ;
- les changements imprévus liés à des facteurs concurrentiels dans notre industrie ;
- la capacité d'embaucher et de retenir le personnel clé ;
- la capacité d'attirer de nouveaux clients et de fidéliser les clients existants de la manière prévue ;
- les changements dans les législations et réglementations gouvernementales nous affectant ;
- les conditions économiques internationales, nationales ou locales, ou les conditions sociales ou politiques qui pourraient nous nuire ou nuire à nos clients ;

- les conditions sur les marchés du crédit ;
- les risques associés aux hypothèses que nous faisons en relation avec nos estimations comptables essentielles et nos procédures judiciaires ;
- les risques de fluctuation des devises et de contrôle des changes liés à nos opérations internationales ; et
- les autres facteurs de risque décrits dans les documents déposés auprès de la *United States Securities and Exchange Commission*, contenant notre Document d'Enregistrement sur le formulaire Form S-4, nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K ainsi que dans les documents déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la *Financial Conduct Authority*.

Nous vous avertissons de ne pas accorder une confiance indue à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.